



# Permis à points à la cantine

**Nom et prénom :** \_\_\_\_\_

**Classe :** \_\_\_\_\_

## Mode d'emploi

Le **Permis à points de la cantine** est un contrat passé entre les élèves et la Mairie dans le but d'inciter les enfants au respect des règles de la vie collective (respect d'autrui et bonne conduite). Le Permis est crédité de **10 points**. Les points sont retirés par Madame le Maire ou son Adjoint aux Affaires Scolaires, prévenus par le personnel communal.

## Les sanctions

Manque de respect au personnel (langage, geste déplacé, ...)	<b>Moins 4 points</b>
Désobéissance	
Bagarres	
Jeux avec la nourriture	<b>Moins 2 points</b>
Non-respect des locaux et du matériel	
Crier ou faire volontairement du bruit	<b>Moins 1 point</b>

<u>Date</u>	<u>Motif</u>	<u>Points</u>		<u>Mairie</u>	<u>Signature des parents</u>
		<u>Perdus</u>	<u>restants</u>		



# Permis à points garderie/temps méridien

**Nom et prénom :** \_\_\_\_\_

**Classe :** \_\_\_\_\_

## Mode d'emploi

Le **Permis à points de la garderie et du temps méridien** est un contrat passé entre les élèves et la Mairie dans le but d'inciter les enfants au respect des règles de la vie collective (respect d'autrui et bonne conduite). Il est applicable dans les locaux de la garderie, sur la cour ou dans le cadre de l'aide aux devoirs. Le Permis est crédité de **10 points**.

Les points sont retirés par Madame le Maire ou son Adjoint aux Affaires Scolaires, prévenus par le personnel communal.

## Les sanctions

Manque de respect au personnel, aux bénévoles (langage, geste déplacé, ...), aux camarades (violence verbale, physique, ...)	<b>Moins 4 points</b>
Désobéissance	
Bagarres	
Non-respect des locaux et du matériel	<b>Moins 2 points</b>
Perturber le groupe de travail (aide aux devoirs)	
Crier ou faire volontairement du bruit	<b>Moins 1 point</b>
Oublier son cahier de devoirs et matériel de travail	

<u>Date</u>	<u>Motif</u>	<u>Points</u>		<u>Mairie</u>	<u>Signature des parents</u>
		<u>Perdus</u>	<u>restants</u>		